192 pays s'étaient engagés dans l'accord de Paris de décembre 2015, à réduire leurs émissions de GES, pour contenir le réchauffement global au dessous de + 2 degrés, condition nécessaire à la survie de notre espèce. Mais actuellement, quatre ans plus tard, la situation n'a fait qu'empirer : En 2018, les émissions de CO2 ont même augmenté de plus de 2% par rapport à 2017.

Rassemblés devant la préfecture, nous voulons crier à l'Etat qu'il agisse enfin pour limiter le réchauffement qui cause les bouleversements climatiques, pour enrayer la chute de la biodiversité, remédier à l'épuisement des sols et des ressources, et à l'augmentation des inégalités sociales.

Nos efforts individuels sont certes indispensables mais ils ne pourront seuls tout résoudre, alors nous exigeons pour nous et pour la génération à venir l'implication à 100 % des administrations : qu'elles impulsent l'indispensable réduction des émissions de GES, l'abandon des énergies fossiles, la production décarbonée et les transports collectifs, l'isolation des bâtiments et des logements, la relocalisation d'une agriculture paysanne, sans pesticides. Et toute cette adaptation nécessite que soient aidés les plus défavorisés.

C'est un véritable plan d'état d'urgence pour la justice sociale et climatique dont nous avons besoin, complètement à l'inverse de la sacro-sainte croissance, du tout financier, du tout évasion fiscale, du tout inégalitaire...

Dans le département, nous ne sommes pas entendus par l'administration sur les ravages de projets climaticides, telles les gravières de basse Ariège où l'extraction du gravier puis l'enfouissement dans l'eau de débris du bâtiment, font s'évaporer la nappe alluviale, pollue celle-ci et assèche les puits et les terres des habitants en aval. Ou encore, pourquoi continuer d'autoriser les coupes à blanc en forêt privée ? Pourquoi permettre de chasser le Grand tétras qui connait de grandes difficultés ? Le plus souvent, de soi-disant emplois servent de prétexte pour autoriser des projets dangereux que les services administratifs n'ont plus les moyens de contrôler!

Chacun des projets doit être examiné selon ses conséquences sur le climat, la biodiversité, le bien commun et la vie de la population concernée.

Enfin, les citoyens ont des propositions à faire pour avancer : nous demandons à être reçus dès que possible pour les dire à Madame la Préfète.